

17 février 2023 : EUTHANASIE – Chiffres de l'année 2022

Données statistiques (2022)

Nombre d'euthanasies pratiquées et répartition linguistique

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
NL	2089	70,4
FR	877	29,6

Répartition des patient(e)s par genre

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Masculin	1494	50,4
Féminin	1472	49,6

Répartition des patient(e)s par âge

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Moins de 18	0	0,0
18-29	8	0,3
30-39	27	0,9
40-49	63	2,1
50-59	217	7,3
60-69	577	19,5
70-79	823	27,7
80-89	867	29,2
90-99	370	12,5
100 et plus	14	0,5

Lieu de l'euthanasie

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Domicile	1498	50,5
Hôpital (dont unité de soins palliatifs)	943 (231)	31,8 (7,8)
Maison de repos - Maison de repos et de soins (MR - MRS)	486	16,4
Autre	39	1,3

Base de la demande écrite

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Demande actuelle	2947	99,4
Déclaration anticipée d'euthanasie	19	0,6

Échéance prévisible du décès

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Attendu à brève échéance (Brève)	2452	82,7
Pas attendu à brève échéance (Non brève)	513	17,3

Affections à l'origine de la demande d'euthanasie

	2022	% TOTAL
Répartition en % selon la catégorie des affections, toutes échéances de décès confondues		
TOTAL	2966	100 %
Tumeurs (cancers)	1776	59,9
Polypathologies	582	19,6
Maladies du système nerveux	264	8,9
Maladies de l'appareil circulatoire	109	3,7
Maladies de l'appareil respiratoire	88	3,0
Troubles cognitifs (syndromes démentiels)	42	1,4
Affections psychiatriques	26	0,9
Maladies de l'appareil digestif	16	0,5
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	16	0,5
Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes	13	0,4
Maladies de l'appareil génito-urinaire	8	0,3
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	7	0,2
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	5	0,2
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	4	0,1
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	3	0,1
Maladies de l'œil et de ses annexes	3	0,1
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	3	0,1
Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	1	0,0

	Brève 2022	Non brève 2022	% TOTAL Brève	% TOTAL Non brève
Répartition en % selon la catégorie des affections et selon l'échéance prévisible du décès				
TOTAL	2452	513	% /2966	% /2966
Tumeurs (cancers)	1760	16	59,3	0,5
Polypathologies	343	239	11,6	8,1
Maladies du système nerveux	150	114	5,1	3,8
Maladies de l'appareil circulatoire	76	33	2,6	1,1
Maladies de l'appareil respiratoire	80	8	2,7	0,3
Troubles cognitifs (syndromes démentiels)	1	41	0,0	1,4
Affections psychiatriques	2	24	0,1	0,8
Maladies de l'appareil digestif	13	3	0,4	0,1
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	1	15	0,0	0,5
Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes	6	7	0,2	0,2
Maladies de l'appareil génito-urinaire	7	1	0,2	0,0
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	5	2	0,2	0,1
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	2	3	0,1	0,1
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	3	1	0,1	0,0
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	2	1	0,1	0,0
Maladies de l'œil et de ses annexes	2	1	0,1	0,0
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	0	3	0,0	0,1
Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	0	1	0,0	0,0

Souffrances mentionnées

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Souffrances physiques et psychiques signalées simultanément	2147	72,4
Souffrances physiques uniquement	753	25,4
Souffrances psychiques uniquement* (résultant aussi bien d'affections psychiatriques que somatiques)	66	2,2

* Par ex : un patient cancéreux dont les souffrances physiques sont apaisées par les antidouleurs peut ressentir uniquement de la souffrance psychique comme une perte de dignité ou une perte d'autonomie.

Qualification des médecins consultés obligatoirement

	2022	% TOTAL
Qualification du 1^{er} médecin consulté obligatoirement		
TOTAL	2966	100 %
Généraliste	1875	63,2
Spécialiste	1031	34,8
Psychiatre	60	2,0

Qualification du second médecin consulté obligatoirement (décès non attendu à brève échéance)

	2022	% TOTAL
TOTAL	512*	100 %
Psychiatre	283	55,1
Spécialiste	229	44,6

*Un patient a formellement refusé de consulter un second médecin

Technique et produits utilisés

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Thiopental + paralysant neuromusculaire par voie intraveineuse	1844	62,2
Thiopental par voie intraveineuse seul	936	31,6
Propofol + paralysant neuromusculaire par voie intraveineuse	148	5,0
Barbituriques par voie orale	16	0,5
Morphinique et/ou anxiolytique + paralysant neuromusculaire par voie intraveineuse	11	0,4
Autres	11	0,4

Décisions de la Commission

	2022	% TOTAL
TOTAL	2966	100 %
Acceptation simple	2210	74,5
Ouverture du volet I pour raisons administratives	339	11,4
Ouverture du volet I pour simple(s) remarque(s)	264	8,9
Ouverture du volet I pour précisions sur la procédure suivie ou sur le respect des conditions	153	5,2

Transmission au procureur du Roi : aucun dossier en 2022.

Contacts presse

FR

- **Jacqueline Herremans**, avocate
+32 (0)2 738 02 80
+32 (0)475 74 40 92
jacqueline.herremans@llj.be
- **Dr. Didier Giet**, prof. Médecine générale
Université de Liège - Généraliste
+32 (0)4 382 15 18
d.giet@uliege.be

NL

- **Wim Distelmans**, prof. Médecine palliative VUB
+32 (0)475 67 14 51
Willem.Distelmans@uzbrussel.be
- **Luc Proot**, chirurgien
+32 (0)50 84 17 77
+32 (0)474 31 75 56
proot.luc@telenet.be